

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 06 octobre 2016

N° 2016-15

Nombre de délégués en exercice :	16	L'an deux mil seize, le 06 octobre à 11 heures 00, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président,
Présents :	10	
Date de la convocation :	14 septembre 2016	

- Présents :**
- Mmes BAREGES, BOURDONCLE COLOMBIE, MAGNANI,
 - MM. ALBUGUES, BERTELLI, DEPRINCE, HEBRARD, LAMOLINAIRIE et WEILL,
- Absents excusés :**
- MM. ALAZARD, BEQ, BONHOMME, BONSANG, MOLLE et SAZY
- Assistaient à la séance :**
- MM JOLIBERT (Paierie Départementale)
 - MM BARON (Syndicat Départemental).

OBJET : Renouvellement de 4 remorques trois essieux.

Lors des orientations budgétaires pour 2016 a été évoquée la question de la gestion du parc de matériel et de son renouvellement dans la durée avec comme objectif une maîtrise de l'impact financier du volet matériel (investissement, entretien et réparation) dans le coût unitaire de transport.

C'est à ce titre que le Budget 2016 comporte en section d'investissement les crédits nécessaires au remplacement de 4 remorques.

Le parc de matériel de transport nécessaire à la réalisation en régie directe des prestations de transfert des déchets (Ordures Ménagères Résiduelles, Collectes Sélectives, déchets collectés en déchèteries ...) se compose de 5 ensembles routiers (véhicules porteurs de 26 T et remorques 3 essieux de 24 T) dont 4 ont été acquis fin 2004 et de près de 150 bennes affectées aux quais de transfert et aux déchèteries.

La présente opération concerne le renouvellement des 4 remorques 3 essieux mises en circulation au début de l'année 2005.

Une procédure de consultation a été lancée le 17 juin dernier sur la base des principes suivants :

- acquisition de deux remorques 3 essieux et vérins de levage,
- acquisition d'une troisième remorque sur option,
- acquisition d'une quatrième remorque sur option,
- reprise des remorques en service en fonction du nombre d'acquisitions également sur option.



Au 21 juillet 2016, date limite de remise des offres, deux candidats ont fait parvenir leurs offres :

- L.E.T.T. de MONTAUBAN (82000) – Négociant de remorques du constructeur LOUAULT,
- TROUILLET SERVICES de VILLENEUVE LÈS BOULOC (31620) – Constructeur de remorques

Sur la présentation du Président, et après consultation de la Commission d'Appel d'Offres pour avis, il a été décidé de retenir l'offre présentée par la Société TROUILLET de VILLENEUVE LES BOULOC dans les conditions suivantes :

- acquisition de quatre remorques trois essieux avec vérins de levage :
- montant HT des acquisitions : 131 348 €
- reprise de deux remorques trois essieux avec vérins de levage :
- montant des reprises de trois véhicules : 8 000 €

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le marché à conclure avec la Société TROUILLET de VILLENEUVE LES BOULOC dans les conditions suivantes :
 - acquisition de QUATRE REMORQUES 3 ESSIEUX AVEC VERINS DE LEVAGE
 - montant HT des acquisitions : 131 348 €
 - montant de la reprise de deux remorques : 8 000 €
- d'autoriser le président à procéder à la signature du marché correspondant et de tous documents se rapportant à son exécution.
- d'autoriser le président à procéder à la cession des matériels réformés et signer tous documents se rapportant à la reprise des remorques.

Fait et délibéré le 06 octobre 2016

Le Président,

Michel WEILL

